

2024

# Programme de formation



IEAM

## **Equipe pédagogique :**

Amaury CATRICE et Emilie CARBONNAUX

Tel : 01 42 27 28 83

**IEAM**

Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation

# MEDIATION ADMINISTRATIVE

## Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Gérer une médiation administrative

## Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser la mobilité professionnelle

## Public

Le public concerné est : Dirigeants & cadres d'entreprise, directeurs des ressources humaines et juridiques, avocats, notaires, experts, architectes, syndic de copropriété, gestionnaires d'immeuble, administrateurs & mandataires...

## Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

Pré-requis : aucun pré-requis

## Durée

Cette formation se déroulera en 6 heures sur 1 jour.

Horaires : de 9h à 12h00 et 13h30 à 16h30

Date : le 25 avril 2024

## Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 350 euros TTC.

L'IEAM n'est pas soumis à la TVA.

## Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque :

L'inscription n'est enregistrée que lors du versement de 50% du prix de la formation, accompagné du bulletin dûment complété.

Les stagiaires doivent s'inscrire au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives
- La pratique et la mise en situation
- Les débriefings
- Appui sur le collectif et le co-apprentissage
- Approche personnalisée
- Alternance des rôles d'acteur et d'observateur

Outils pédagogiques :

- Un étayage théorique et méthodique
- Des simulations et exercices Supports pédagogiques :

Prise en compte du handicap :

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin qu'on puisse nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, à l'adresse mail [ieam-paris@wanadoo.fr](mailto:ieam-paris@wanadoo.fr)

### Éléments matériels de la formation

Salle de formation : Paris – Espace Hamelin

### Compétences des formateurs

**Frédéric Blancpain**

Docteur en droit

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation honoraire

## Contenu

Partie 1 :

Cadre juridique et déontologie de la médiation

Partie 2 :

Pratique autour de trois axes :

- vouloir négocier
- pouvoir négocier
- savoir négocier

Partie 3 :

5 cas pratiques présentés sous forme de jeux de rôles

## Suivi et évaluation

### Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- L'évaluation des acquis en fin de session
- Un questionnaire d'évaluation de la formation

### Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Cas pratique
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation